

**COLLOQUE REGIONAL SUR L'EVALUATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES**

« CONSTRUIRE ENSEMBLE L'EVALUATION DE DEMAIN »

Rapport Général

Cotonou, du 07 au 09 juillet 2015



Introduction

Face aux enjeux et défis du développement, l'évaluation a été identifiée au plan international comme un outil à promouvoir au sein des pays. Ainsi, dans le but de renforcer la promotion et la pratique de l'évaluation, l'Organisation des Nations Unies a retenu 2015 comme l'année internationale de l'évaluation (EvalYear). Cette initiative vise, non seulement, à assurer la visibilité de la pratique évaluative mais aussi à encourager les réflexions sur le développement de l'évaluation au niveau des Etats. C'est dans ce cadre que la Primature de la République du Bénin, Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance, a organisé le colloque régional sur l'évaluation des politiques publiques, avec le soutien du PNUD, des Centres pour l'Afrique Anglophone et Francophone, de l'UNICEF et de 3ie.

Ce colloque régional a été axé d'une part, sur le dialogue entre les Etats et les partenaires pour le développement des systèmes nationaux d'évaluation et d'autre part sur la prise en compte de l'équité et des droits humains dans l'évaluation.

De façon spécifique, le colloque régional a permis de :

- partager les expériences des différents pays en matière de développement des systèmes nationaux d'évaluation ;
- mener des réflexions sur la prise en compte de la notion d'équité et des droits humains dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques ;
- déterminer les défis, besoins et solutions pour le développement de capacités nationales en évaluation de politiques publiques en général et en évaluation d'impact en particulier ;
- conduire un dialogue entre les pays présents sur les pistes de coopération et les partenariats à mettre en place.

Le colloque, qui s'est déroulé du 08 au 09 juillet 2015 au Palais des Congrès de Cotonou, a été précédé d'un atelier technique régional consacré au dialogue francophone sur l'évaluation, tenu le 07 juillet 2015.

Atelier technique régional¹

Les travaux de l'atelier régional, placés sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur **Lionel ZINSOU**, Premier Ministre de la République du Bénin, ont réuni les acteurs nationaux de l'évaluation des pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Guinée Bissau, Niger, Sénégal, Togo), du Ghana, du Kenya et de l'Ouganda, des experts internationaux venus de l'Afrique du Sud, du Canada, de la France, et du Nigeria, les chercheurs de la communauté des universitaires, les représentants du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), du Centre de Renforcement des Capacités en Evaluation et Gestion de la Performance (CLEAR) de l'Initiative Internationale pour l'Evaluation d'Impact (3IE), d'ONU Femmes, de l'Organisation Internationale de la Coopération en Evaluation (OICE), de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et des associations d'évaluateurs (REBSEV, SENEVAL, SQEP, RFE, RISE).

Les participants se félicitent de la volonté politique et du leadership du Bénin qui a élevé la fonction évaluative au rang de priorité gouvernementale et soulignent la continuité des actions du Bénin en matière d'évaluation. Ils saluent l'initiative prise par le Bénin en partenariat avec CLEAR et 3IE d'organiser un dialogue francophone sur l'évaluation et remercient la Direction Générale de l'Evaluation de la Primature de la République Bénin pour l'organisation de l'atelier technique et du colloque qui offrent l'opportunité d'échanger leurs expériences et d'évoquer les questions relatives au développement de l'évaluation pour améliorer l'efficacité de l'action publique.

Sur la base de la présentation des systèmes nationaux d'évaluation de la douzaine de pays représentés, au cours de l'atelier régional, les échanges ont porté notamment sur :

- les actions prioritaires à mettre en œuvre dans les pays pour améliorer la prise en charge de la fonction évaluative et
- les soutiens nécessaires aux pays francophones pour développer l'évaluation.

¹ Voir Rapport en annexe.

Ayant constaté que les systèmes nationaux d'évaluation dans les pays de l'UEMOA présentent des similitudes quant à l'environnement juridique, aux institutions prenant en charge la fonction évaluative et aux capacités de conduite des évaluations, les participants à l'atelier ont retenu, au titre des actions prioritaires, la définition d'un cadre régional de l'évaluation dans la perspective d'une harmonisation de l'environnement juridique et de la mise en place dans chaque pays de la sous-région d'une législation appropriée devant induire une systématisation de la pratique évaluative.

A cet effet, les mesures envisagées concernent notamment la sensibilisation des Gouvernants, par un plaidoyer pour susciter ou conforter la volonté politique en faveur de la promotion de la pratique évaluative. Dans ce cadre, les participants sollicitent le leadership du Gouvernement du Bénin dans la conduite en relation avec la Commission de l'UEMOA du processus de définition du cadre communautaire de l'évaluation.

Les participants à l'atelier technique sollicitent notamment l'accompagnement de CLEAR et de 3IE pour la mise en place d'une plateforme régionale de dialogue inter-pays visant à soutenir l'amélioration de la qualité des évaluations et renforcer l'utilisation des résultats des évaluations, notamment des preuves empiriques, dans la formulation des programmes de développement, en collaboration avec les institutions régionales (UEMOA, BOAD, BAD, etc.).

Les participants à l'atelier technique se sont réjouis de l'initiative de la formulation par le Bénin d'un programme régional de développement de l'évaluation d'impact en partenariat avec 3IE visant à développer l'évaluation d'impact au sein des pays de la zone UEMOA à travers, l'amélioration de la pertinence des politiques mises en œuvre au sein de l'Union, la promotion de la pratique de l'évaluation d'impact des programmes de développement dans les différents pays et le renforcement des systèmes nationaux d'évaluation. Les pays de l'UEMOA représentés ont marqué leur intérêt pour la mise en œuvre de ce programme régional.

Cérémonie d'ouverture du colloque

A l'ouverture du colloque, le Directeur Général de l'Evaluation par intérim à la Primature du Bénin, organisateur des assises, a adressé son mot de bienvenue à tous les participants. Dans son allocution, il a en particulier salué la disponibilité des différents partenaires, notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, les centres CLEAR pour l'Afrique Anglophone et francophone et l'Initiative Internationale pour l'Evaluation d'Impact qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer la réussite de cette rencontre.

La Représentante adjointe de l'UNICEF au Bénin

Les deux jours de travaux du colloque régional ont permis de réfléchir sur le thème central intitulé « construire ensemble l'évaluation de demain » introduit par une communication inaugurale de Son Excellence Monsieur Lionel ZINSOU, Premier Ministre de la République du Bénin. Elle a porté sur :

1. la nécessité d'une continuité dans les politiques évaluatives

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'expérience béninoise marquée par une volonté politique exprimée en 2007, la mise en place d'un cadre institutionnel (2008), et l'élaboration d'une politique nationale d'évaluation (2012-2021).

2. l'évaluation dans un environnement de comparaison

Dans un monde où le rôle de l'Etat se concentre de plus en plus sur la mise en place d'un système d'incitation et de régulation dont l'efficacité est appréciée par divers indicateurs de comparaison (indicateur de développement humain, Doing Business, etc.), l'évaluation doit être réalisée par des experts indépendants en relation avec la communauté académique pour s'assurer des questions d'ordre méthodologique et théorique nécessaires à la clarté, à la pertinence et à l'objectivité des études évaluatives. L'évaluation doit s'inscrire dans la nécessité de réaliser des comparaisons pour améliorer l'efficacité des politiques de développement.

3. l'évaluation au service du citoyen et d'une opinion publique engagée

Les utilisateurs finaux des évaluations étant le citoyen (électeur, contribuables, usager de l'administration, entrepreneur) et l'opinion publique (parti politique,

associations, ONG, syndicats, regroupements des employeurs, parlement), les systèmes nationaux d'évaluation doivent être proactifs pour prendre en compte les demandes de ces utilisateurs finaux et leur fournir des informations pertinentes. Il ne s'agit pas seulement de rendre publics les résultats des évaluations mais de s'assurer de l'appropriation de ces résultats par la mise en œuvre d'une approche de proximité.

4. l'évaluation au service de la prise en charge des défis liés à la croissance démographique accélérée enregistrée en Afrique

Les politiques de développement à mettre en œuvre en Afrique doivent prendre en charge des questions particulières, jamais abordées ailleurs. Dans ce contexte, les experts en charge des études d'évaluation doivent innover en développant des outils et des méthodes appropriés afin de produire des études novatrices visant l'amélioration de la qualité de ces politiques de développement. Il est donc indispensable d'améliorer de façon significative les façons d'appréhender les défis et d'y répondre. Ce qui requiert de la créativité les approches et méthodes.

Les travaux ont été déclinés en cinq panels à savoir :

- Panel 1 : Systèmes nationaux d'évaluation : enjeux et défis pour une meilleure contribution au développement ;
- Panel 2 : Actions futures et partenariats pour le développement des capacités évaluatives ;
- Panel 3 : Contribution et coopération des universités en Afrique pour la professionnalisation de l'évaluation en Afrique ;
- Panel 4 : l'évaluation d'impact des programmes gouvernementaux : comment réduire le gap en Afrique francophone ?
- Panel 5 : Equité, genre droits et développement humain durable dans l'évaluation : enjeux, défis et développement des capacités.

Panel n°1

Les échanges au cours du panel 1 ont permis d'identifier les défis majeurs à relever par les systèmes nationaux d'évaluation, notamment :

- le portage politique qui doit favoriser la mise en place d'un cadre légal et réglementaire pour rendre l'environnement politique et institutionnel favorable au développement de la culture et de la pratique évaluative ;
- le développement des capacités institutionnelles pour créer la demande et l'offre d'évaluation et assurer l'arrimage avec les systèmes nationaux d'information statistique ;
- le renforcement des capacités individuelles des acteurs par des formations spécifiques et la professionnalisation du métier d'évaluateur.

A l'issue des discussions de ce panel, des recommandations ont été formulées, notamment :

- élever l'évaluation au rang de priorité nationale pour garantir la systématisation de la pratique évaluative ;
- assurer l'implication des organisations de la société civile et du secteur privé dans le processus d'évaluation des politiques publiques ;
- faire du suivi-évaluation une composante des projets dotée de ressources pour financer les activités spécifiques y afférentes.

Panel n°2

Evoquant les actions et partenariats à initier pour le développement des capacités évaluatives, les échanges au cours du panel 2 ont insisté sur les dispositions à prendre en vue de l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les politiques nationales. A cet effet, le PNUD a marqué sa disponibilité à accompagner les différents acteurs dans la définition des indicateurs pertinents pour la mesure de la performance des différents politiques et programmes intégrant les ODD.

Concernant l'implication plus active des parlements africains dans le développement des pratiques évaluatives, les discussions ont porté sur l'utilisation des résultats des évaluations pour faciliter la prise de décision d'envergure nationale et l'appropriation des conclusions des évaluations par les parlementaires dans l'exercice de leurs prérogatives. A cet effet, les participants recommandent

que les évaluations de politiques publiques fassent l'objet de dissémination aussi bien, au niveau des parlementaires que des populations-cibles.

Après avoir échangé sur les modalités pratiques de soutien des partenaires au développement de la pratique évaluative, les participants ont recommandé que les bailleurs :

- harmonisent et alignent les dispositifs d'évaluation existants ;
- définissent et mettent en place des mécanismes pour soutenir les actions des acteurs en charge de l'évaluation ;
- renforcent les capacités des médias afin de contribuer à un meilleur relais des informations.

Panel n°3

Réalisant un état des lieux de la contribution des universités à la formation des cadres en évaluation, les participants ont salué, au cours des échanges du panel 3, l'existence :

- d'offre de formations diplômantes et qualifiantes au Bénin, au Ghana, au Nigeria et en Ouganda ;
- de partenariats entre certaines universités et les institutions et/ou initiatives internationales.

Analysant les contraintes de capacités observées dans les différentes universités, les participants reconnaissent la nécessité de développer un programme de mise à niveau du corps professoral. Les discussions au cours de ce panel ont permis de formuler des recommandations, notamment :

- développer la coopération et les partenariats entre universités ;
- entreprendre une étude sur les différents programmes de formation qui existent dans les universités africaines, en vue de valoriser les curricula, en garantir la qualité et favoriser la mobilité interuniversitaire.

Panel n°4

Les participants, après avoir échangé au cours du panel 4 sur l'importance de l'évaluation d'impact des programmes gouvernementaux, ont indiqué qu'elle doit

être perçue comme un outil accompagnant les décisions politiques et non un outil d'audit ou de contrôle. Analysant les pratiques évaluatives entre les pays francophones et anglophones, les participants recommandent aux pays de l'UEMOA d'insister sur les évaluations d'impact pour lesquelles il existe un certain gap en faveur des pays anglophones.

A l'issue des discussions relatives aux actions spécifiques pour créer et renforcer la pratique de l'évaluation d'impact rigoureuse dans les pays francophones, les participants recommandent, notamment de :

- procéder au renforcement des capacités des agents travaillant au sein des structures et/ou ministères en charge de l'évaluation ;
- développer le savoir et le savoir-faire au sein des réseaux d'évaluation pour une culture de l'expertise évaluative ;
- mettre en œuvre des partenariats entre les Ministères en charge de l'évaluation et les centres de recherches ;
- définir des normes communes au niveau de l'espace UEMOA afin d'harmoniser les outils d'évaluation d'impact.

Panel n°5

Le panel 5 a abordé, à partir des études de cas et d'expériences pratiques, les questions relatives à la prise en compte du genre, de l'équité et du développement humain durable dans l'évaluation. Les agences spécialisées de l'Organisation Nations Unies (PNUD, UNICEF, ONU Femmes) ont manifesté leur disponibilité à poursuivre l'accompagnement qu'elles apportent aux différents pays dans la prise en compte de ces thématiques au niveau de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des politiques publiques. A partir des différentes expériences, les participants ont insisté sur la nécessité de disposer des données désagrégés pour nourrir l'évaluation. Ils recommandent notamment :

- une meilleure prise en compte de ces différentes thématiques depuis la planification des programmes et projets de développement ;
- l'amélioration des outils et méthodes qui intègrent des indicateurs pertinents sur le genre, l'équité et les droits humains en vue de garantir

l'utilisation des résultats des études d'évaluation dans les analyses relatives à ces enjeux.

Pour ce faire, les programmes de renforcement de capacités doivent être combinés à des efforts de vulgarisation des rapports d'évaluation pour assurer et faciliter une utilisation par les bénéficiaires de l'évaluation en vue de promouvoir la culture d'évaluation émancipatrice.

Conclusion

La séance conclusive a fait émerger les recommandations majeures ci-après :

- le positionnement de l'évaluation comme un enjeu de gouvernance ;
- la mutualisation des expériences et des bonnes pratiques pour une cohérence sous-régionale dans la prise en charge de l'évaluation des politiques publiques ;
- l'utilisation des résultats des évaluations pour rendre compte aux citoyens et à l'opinion publique de la performance des interventions publiques ;
- la nécessité de prendre en compte dans les pratiques évaluatives les changements inclusifs portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'équité, le développement durable et les droits humains.